



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Désignation du représentant de la CR
au conseil de l'école doctorale SdM

**Commission de la recherche du conseil académique
du 19 février 2026
Délibération 2026/02/CR-010**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;

Vu les statuts de l'École doctorale (ED) des Sciences de la Matière ;

Considérant la candidature de Monsieur David Labat pour représenter la commission de la recherche au conseil de l'ED SdM (Sciences de la Matière) ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche désignent M. David Labat en qualité de représentant de la commission de la recherche au conseil de l'ED SdM.

Toulouse, le 19 février 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse,

**Par délégation,
Le Vice-Président recherche**

Matthieu Arlat



Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 0